

CGV - Politique de confidentialité

L'entreprise [Austral VIP](#) effectue des prestations de transport au moyen de Véhicules de Transport avec Chauffeur (VTC), effectuée exclusivement sur réservation et à un prix d'estimation préalablement défini. Ses tarifs de transport s'entendent pour une course normale, *hors coût de frais de réservation, frais autres ou tarification dynamique (voir l'article 1 détaillant les frais potentiellement exigibles)*.

Le siège social de [Austral VIP](#) est situé au 22 rue des Zattes, 97411 La plaine Saint-Paul Ile de la Réunion.

L'entreprise [Austral VIP](#) peut sous-traiter ses courses à des professionnels de TAXI faisant également parti du secteur du T3P au même titre que les VTC. L'entreprise [Austral VIP](#) est une *Société de VTC. La régulation de cette activité est régie en vertu du Conseil d'État (décision n° 391859 du même jour)*.

****Les tarifs VTC et les potentiels frais exigibles sont libre et établis au kms (2.20euros/km maximum) et majoration suivant altitude à savoir exceptionnelle à la Réunion. (20 euros sup a partir de 350m et tous les 350m supplémentaire google map faisant foi. Ainsi pour respecter le principe de seuil de rentabilité.***

L'entreprise [Austral VIP](#) est immatriculée au registre de La Chambre des Métiers sous le numéro **838 599 165** en tant que exploitants de Voiture de Transport avec Chauffeur, ainsi qu'au Registre des "Exploitants de Voiture de Transport avec Chauffeur du Ministère de l'Environnement, de l'énergie et de la Mer."

Www.australvip.fr et www.australvip.com et **australvip.re** sont tous deux une entité commerciale se regroupant en la société de **Austral VIP**, elles sont toutes les deux des noms de domaines créés sur le support et partenaire IONOS supervisée par l'entreprise « [Austral VIP](#) ».

1 – OBJET

Les présentes Conditions Générales ont pour objet de définir les conditions applicables aux contrats de prestation de transport conclus entre **australvip.com** et **australvip.fr** et ses clients. Elles font office de contrat de vente.

En utilisant les services de **www.australvip.fr/ www.australvip.com**, le client est présumé avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Vente et les avoir pleinement acceptées par voie tacite (en ayant commandé oralement par téléphone (avec le numéros : +262 6 92 63 04 64) soit par sms, WhatsApp ou Facebook Messenger

Ce contrat de vente est un contrat avec engagement.

La réservation entraîne un engagement ferme du vendeur et de l'acheteur concernant (*voir principe de l'acompte et des arrhes : Code de commerce. Acomptes : Articles L232-12, L232-18 et s, L622-33, R123-182 et s., R232-17, R663-13, R663-31. Arrhes : Code de la Consommation, Articles L131-1 et s.*) :

- l'obligation d'acheter pour le consommateur ;
- et celle de fournir la marchandise, ou la prestation de service pour le commerçant.

Il n'y a en principe aucune possibilité de dédit pour le client. Conséquence : Si vous vous refusez d'exécuter le contrat, vous perdez non seulement l'acompte (si acompte versé), vous devez vous acquitter de la facture totale si l'option de règlement a été choisie sous forme de « paiement à bord » sous peine de grivèlerie (*Voir le [code pénal français](#), article 313-5*).

Mais en plus le commerçant peut exiger l'exécution du contrat et vous réclamer des dommages et intérêts en cas de défaillance.

2 – FORMATION DU CONTRAT DE PRESTATION DE TRANSPORT

Vous acceptez les conditions générales de vente en validant un devis, en passant une réservation que ça soit au téléphone, par mail, sur le site, sur l'application, sous un accord tacite, en validant la case « j'ai lu et approuvé les CGV » sur le site ou en remplissant un avis de règlement, un bon de commande, une facture, ou en notifiant par écrit (par les moyens cités à l'article 1 du présent contrat) avec signature manuelle ou électronique, précédée d'une case avec la mention suivante « j'ai lu et approuvé les conditions générales de vente bon pour accord » ou bien en intégrant la mention supplémentaire "bon pour accord."

Rappel de l'article 1 :

En utilisant les services de www.australvip.fr/ www.australvip.com, le client est présumé avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Vente et les avoir pleinement acceptées soit par voie tacite (en ayant commandé oralement par téléphone (avec le numéro : +262 6 92 63 04 64).

Soit par sms, Whatsapp, Facebook Meesenger

Ce contrat de vente est un contrat avec engagement.

Le Client peut effectuer une demande de prestation 24 h/24 et 7j/7 sur les sites Internets www.australvip.fr/ www.australvip.com,

Les tarifs, quelque soit l'outil de communication utilisé seront toujours présenté sous forme d'estimation d'acompte. Sauf au cas échéant si le client précise qu'il souhaiterait un tarif sans frais supplémentaires à l'arrivé en prenant en compte les différents frais éligibles précisés sur ledit contrat.

Le client fournit toutes les informations concernant sa demande de prestation.

Il est seul responsable de ces informations dont les suivantes sont considérées comme essentielles au contrat : date de la prestation de

transport, lieu de prise en charge, lieu de dépose, horaire de prise en charge, nombre de passager (adulte/enfant), nombre de bagage(s), avec siège(s) bébé ou pas, avec réhausseur(s) ou pas, nature de la prestation (transfert, mise à disposition, conciergerie).

Rappel de l'article 1 :

Austral VIP fixe le prix de la prestation en fonction notamment des informations fournies par le Client. Exclusivement sur réservation et à un prix d'estimation préalablement défini. Ces tarifs s'entendent pour une course normale, hors coût de frais de réservation, frais autres ou tarification dynamique (voir l'article – 3) détaillant les frais potentiellement éligibles).

Le paiement du prix est réalisé en espèce, ou carte bancaire via un système électronique sécurisé (SumUp). Ou par vente à distance (VAD) quelque soit le moyen de communication utilisé par ledit contrat à travers nos prestataires partenaires extérieurs : **SumUp**,

En communiquant ses coordonnées bancaires, le client accepte par avance et sans condition que **Austral VIP** procède à la transaction sécurisée (VADS, Les données des clients sont protégés selon le **RGPD**. Voir l'article sur ledit contrat concernant le Règlement Général sur la Protection des Données » (en anglais « General Data Protection Regulation » ou GDPR.

Le client est responsable de la vérification des informations figurant dans le bon de réservation..

3 – TARIFS

Les prix indiqués dans nos tarifs incluent la TVA au taux fixé par les réglementations en vigueur pour les prestations de transports (2.1 % pour les transferts, 8.5 % pour les mises à disposition MAD), le service chauffeur, le carburant et les assurances illimitées des personnes transportées, les péages sont inclus dans le transport.

Frais exigible prévus par les modalités des CGV : Détérioration du véhicule, frais parking, frais d'attente, frais de déplacement, tarification dynamique, tarif de nuit, tarif d'approche, retour à vide, majoration route verglacée ou enneigée, détour, régulation frais gamme véhicule, frais de réservation, annulation, report, frais animaux et service voiturier, frais régulation de nouvelle course ou demande de prestation quelle que soit la nature.

Details des frais exigibles :

En vertu du Code de la consommation – Article L112-3 : Seul les 15% à 50% variable de frais de réservation ne sont pas inclus dans le prix, ainsi que les éventuels coûts liés à la circulation et aux majorations de retards, de la tarification dynamique (liée à l'offre et la demande ou de nuit élevée à hauteur d'un coefficient de 1,4) ou le tarif d'approche, le tarif pour les retours ou les aller à vide (tarif d'approche) : les deux tarifs sont inférieur ou égal (0% à 100%) au tarif d'estimation proposé pour le transfert.

Rappel des frais exigible prévus par les modalités des CGV : Détérioration du véhicule, frais parking, frais d'attente, frais de déplacement, tarification dynamique, tarif de nuit, tarif d'approche, retour à vide, majoration route verglacée ou enneigée, détour, régulation frais gamme véhicule, frais de réservation, annulation, report, frais animaux et service voiturier ou conciergerie, frais régulation de nous belle course ou demande de prestation quelle que soit la nature.

Les forfaits proposés par le Gérant sont considérés comme une estimation forfaitaires et ne sont pas des prix fixes, ainsi ils comprennent un temps de trajet précis et un nombre de kilomètre précis calculé par la cartographie Google Maps.

Au-delà de cette estimation le forfait sera dépassé et le client sera considéré comme hors forfait. Dans ce cas les frais potentiellement exigibles seront applicables sous formes de frais supplémentaires.

Rappel du terme forfait :

« Le forfait est un élément de tarification, défini à l'avance et indépendant des quantités consommées ou produites.

Ce peut être aussi le terme fixe d'une tarification mixte qui comprend alors aussi un terme variable pour les quantités dépassant un certain seuil.

Conclure à forfait n'empêche pas de prendre en compte l'inflation par une formule de révision.

Ce terme peut par exemple être utilisé dans les cas suivants :

forfait téléphonique, forfait internet, comprenant soit un nombre de minutes minimum (terme fixe) ou un abonnement à la durée indépendant de la consommation effective

forfait de main d'œuvre ou de frais de déplacements, indépendant de la durée des travaux effectués dans une gamme de services prédéfinis, ou venant s'y ajouter de façon incompressible.

forfait d'abonnement aux remontées mécaniques dans les stations alpines, souvent vendu à la journée indépendamment du nombre de trajets effectués.

»

Remarque :

- Si vous annulez la réservation, le locataire ne pourra pas être remboursé si acompte, arrhes ou caution versé.

Tous les frais potentiellement exigibles ont été communiqués aux client **en vertu du Code de la consommation – Article L112-3.**

Une partie ou la totalité de la caution sera encaissée en fonction des différents facteurs précédents (sur ledit contrat) notamment où le client ne se présenterait pas le jour de la réservation. Dans ce cas la caution sera encaissée en totalité. Tous ces frais sont variables et communiqués au client **en vertu du Code de la consommation – Article L112-3.**

Les prix proposés sont liés à deux types de véhicule en transfert : classe ECO (type, Berline ou SUV) et les CLASSES AFFAIRES vendues en VAN ou XL (Renault trafic,TYPE familiale).

Toute fois si le client ne réserve pas dans les délais imparties (24h avant), Le tarif pourrait être majoré.

Le prélèvement ou le paiement à bord du véhicule pourra être justifié à la demande du client, par mail avec une facture globale pro-format incluant les potentiels frais exigibles (précisés sur ledit contrat), sous simple notification sans préciser le coût global ou avec un énième bon de commande électronique ou manuel, présenté à bord du véhicule par le chauffeur ou par mail en exprimant le coût total de votre tarif selon les procédures établis et précisé sur ledit contrat à l'article 2 et 1.

4 – RÈGLEMENT

Par la présente vous autorisez la société **Austral VIP** à soumettre vos règlements par tous ces moyens de paiements : Modes de paiement acceptés : Espèces, virement bancaire, cartes bancaires (Visa, MasterCard, Amex etc.. en VADS ou VAD).

Toute prestation de transport par transfert ou mise à disposition est payable soit a bord soit par virement après la prestation sur facture. Paiement à distance par lien sms ou mail via SumUP en nous fournissant ; copie de carte d'identité, bon de commande ou facture remplis et signé.

En acceptant les conditions générales de vente, le client autorise l'utilisation de sa carte bancaire ainsi que la sauvegarde de ses données pour les règlements à distance et pour d'autres potentielles réservations ainsi que pour tous les frais qui viendront s'ajouter après la prestation et une fois constatation de celle-ci dans une limite autorisée indéfinie. Le client par la présente ainsi accepte la sauvegarde de toutes ses informations personnelles pour de potentielles démarches commerciales.

*Les données des clients sont protégés selon le **RGPD**. Voir l'article sur ledit contrat concernant le Règlement Général sur la Protection des Données » (en anglais « General Data Protection Regulation » ou GDPR.*

Paiement à bord : Comme dans tous les commerces, lorsque vous réservez n'importe quel service le commerçant vous demandera toujours une garantie de paiement.

Dans ce cas là il s'agit de la **location de voiture avec chauffeur** avec une facilité de « paiement à bord. »

Donc il va de soit que l'entreprise demande une garantie qui vous permettra en plus de ça de vous assurer un chauffeur lors du pickup.

En cas de retard de paiement :

Tous les 45 jours la facture sera majorée à hauteur de 4,16% comme le **prévoit l' Art L 441-6 du code de commerce**.

Et ceci hors coup de frais de gestion de huissier et d'honoraires d'avocat, débours et dépens.

Le taux de retard pour les professionnels est fixé librement par le commerçant conformément à la loi.

Les paiements sont au comptant. ***Le paiement comptant : le client a l'obligation de payer le bien ou la prestation le jour de la livraison ou de la réalisation.***

Le taux d'intérêt prévu par les CGV correspond généralement au taux directeur (taux de refinancement ou Refi) semestriel de la Banque centrale européenne (BCE), en vigueur au 1^{er} janvier ou au 1^{er} juillet, majoré de 10 points.

Exemple : 10,00 % (0,00 + 10) pour les pénalités dues depuis le 1^{er} juillet 2019. 5 – RÉSERVATION ET ANNULATION

5 – 1 – RÉSERVATION :

Toute réservation implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente.

Le client et le prestataire s'engagent à respecter toutes les clauses citées dans le présent contrat.

Aucune modification ne pourra être apportée aux conditions ci-dessus sauf entente préalable entre les parties.

Particularité pour une prise en charge en gare et aéroport :

- Dès votre arrivée allumez votre téléphone portable, c'est au client de contacter le chauffeur en priorité.
- Le chauffeur se réserve de plein droit de décaler sa prise en charge selon les modalités stipulés sur ledit contrat.
- Veuillez noter dans « information complémentaire » lors de la réservation le numéro de vol ou toutes autres informations servant à faciliter la prise en charge ou bien pour personnaliser votre trajets (accueil pancarte, playlist musical, eau plate, eau gazeuse, etc...).

Pour les vols, si vous n'avez pas de bagage enregistré en soute, les 30 minutes d'attente offertes incluses dans la course suffisent généralement. Cependant si vous devez récupérer des bagages enregistrés et/ou si vous venez d'une destination non Européenne, le temps de sortie de l'avion, la récupération des bagages et l'éventuel contrôle des forces de l'ordre nécessitent des délais assez importants.

Pour ne pas avoir à payer une attente, nous vous conseillons d'ajouter une marge de 30 minutes pour votre pickup.

Un battement de 30 minutes est accordé au chauffeur à partir de l'heure de prise en charge du bon de commande.

Par exemple : si votre prise est fixée à 12h00, la prise en charge réelle sera effectuée entre 12h00 et 12h30.

Rappel :

Tous les 45 jours la facture sera majorée à hauteur de 4,16% comme le prévoit l' **Art L 441-6 du code de commerce.**

Et ceci hors coup de frais de gestion de huissier et d'honoraires d'avocat, débours et dépens. Le taux de retard pour les professionnels est fixé librement par le commerçant conformément à la loi. Les paiements sont au comptant.

Paiement comptant : le client a l'obligation de payer le bien ou la prestation le jour de la livraison ou de la réalisation.

Le taux d'intérêt prévu par les CGV correspond généralement au taux directeur (taux de refinancement ou Refi) semestriel de la Banque centrale européenne (BCE), en vigueur au 1er janvier ou au 1er juillet, majoré de 10 points.

Exemple : 10,00 % (0,00 + 10) pour les pénalités dues depuis le 1er juillet 2019.

Paiement comptant : toutes commandes doivent être réglée à l'avance et sera comptabilisé comme un acompte de l'estimation uniquement. La commande est réglée à l'avance soit sous forme d'acompte ou soit sous forme de caution.

Le taux du versement de l'acompte est de 100% du prix de l'estimation de la prestation, TVA incluse. (Article L. 114-1 du Code de la consommation).

Ainsi le client a l'obligation de régler intégralement son "trajet retour" sous forme d'acompte d'estimation, et le reste du bon de commande ou de la facture intégrant des potentiels trajets allers ou retours.

Le paiement à bord est considéré comme un geste commercial et reporte le règlement du trajet aller à la réalisation de la prestation. Si le client souhaite annuler la course ce dernier se devra être redevable de la totalité du prix de l'estimation de la course.

Pour les paiements à bord une garantie vous sera demandée (voir l'article 3 dudit contrat), il s'agit d'une empreinte bancaire qui garantira la capacité d'un client à payer les frais potentiellement exigibles stipulés sur ledit contrat.

5 – 2 – ANNULATION :

Une réservation ne peut être annulée par le client que 24h à l'avance.

Toute somme avancée par le client en espèce, par carte bancaire ou paiement en ligne est considérée comme un acompte. Si le client refuse de compléter la réservation ou l'inscription et décide d'annuler la course la somme sera perdue dans son intégralité en vertu des **l'articles L21 4-1 à L214-4 du code de consommation**.

Si un client commande et que la **Société Austral VIP** ne pourrait honorer une prestation dans un cadre de force majeure (citées sur ledit contrat), pourra sous un geste commercial proposer le remboursement de la course sous forme d'avoir non-remboursable sous forme de liquidité.

Le paiement à bord est considéré comme un geste commercial et reporte le règlement du trajet aller à la réalisation de la prestation. Si le client souhaite annuler la course ce dernier se devra être redevable de la totalité du prix de la prestation.

Au cas où le client refuse de régler sa facture ou sa commande : la

Toute somme réglée à l'avance sur les, ou directement à un mandataire ou au gérant, sera considérée comme un acompte quelque soit le moyen de paiement utilisé.

L'acompte est une somme versée en avance par un client lors d'un achat.

L'acompte entraîne un engagement ferme du vendeur et de l'acheteur concernant :

- l'obligation d'acheter pour le consommateur ;
- et celle de fournir la marchandise pour le commerçant ou la prestation de service ;

Il n'y a en principe aucune possibilité de dédit, ni pour vous, ni pour le commerçant. Conséquence : Si vous vous refusez d'exécuter le contrat, vous perdez non seulement l'acompte, mais en plus le commerçant peut exiger l'exécution du contrat et vous réclamer des dommages et intérêts en cas de défaillance.

Ne pas régler une simple commande est punissable par la loi. La grivèlerie est interdite en France.

Le terme employé dans le code pénal français est « filouterie ». En vertu de l'article 313-5 du Code pénal.

C'est un acte qui consiste à commander un service que l'on refusera de payer, ou dont on a conscience que l'on n'aura pas les moyens de le payer.

Le délit est constitué si :

- la prestation a été commandée par le client ;

- la prestation a été consommée (repas commencé ou terminé, chambre occupée, course en taxi effectuée, réservoir de carburant rempli, etc.) ;
- le client est dans l'impossibilité matérielle de régler sa dette ou est déterminé avant de consommer à ne pas payer ;

l'intention frauduleuse est reconnue (cette intention frauduleuse doit être préalable à la consommation, le délit n'est pas forcément constitué, par exemple, si le consommateur oublie de payer car occupé au téléphone, ou part subitement à cause d'un événement de force majeure ou même parce qu'il serait dérangé par de la fumée ou du vacarme).

Dans le langage courant, on parlera de filouterie pour les actes graves, et de resquille pour les actes de moindre gravité.

Exemples de filouterie :

Quitter un restaurant, un bar, un hôtel après s'être fait servir, sans régler l'addition ou la note ;
se faire servir du carburant et partir sans payer.
prendre le taxi et le quitter sans s'acquitter du prix de la course.

Exemples de resquille :

Prendre le train sans billet (variante : voyager en première classe avec un billet de seconde classe) ;
ne pas s'acquitter du péage ;
ne pas payer son parking, son stationnement ;

« tricher » sur son âge par exemple afin de bénéficier d'un tarif réduit (cinéma, musée, etc.).

Peine dans le droit français

La filouterie est punie par une peine de six mois d'emprisonnement et de 7 500 € d'amende et éventuellement par une peine complémentaire (par exemple : interdiction d'émettre des chèques) ou de substitution (par exemple : travail d'intérêt général).

Cette peine peut être comparée à celles pour les actes de resquille, généralement sanctionnés par une amende contraventionnelle (moins de 1 500 euros).

5 – 3 – MAJORATION DU PRIX / RETARD

Tout retard du (des) passager(s), ou bien toute attente dépassant l'heure du forfait indiqué sur la réservation entraîne une majoration du prix de la prestation, dans le cas où notamment le client prévient à l'avance par

téléphone le chauffeur aux +262 6 92 63 04 64 pour les retards selon les modalités suivantes :

VTC :

- Plus de 15 minutes de retard : 10 euros
- Plus de 30 minutes de retard : 25 euros
- Pour toute demi-heure de retard supplémentaire : 25 euros.

Ceci revient à 0,83cents la minute, ces prix valent aussi pour la circulation dense ou bouchon ou toute type de déviation dû à des imprévues telles que la perturbation des voies de circulation (travaux, etc) intempéries, de manifestation, d'accident, panne ou dysfonctionnement des réseaux de télécommunication. Ce prix s'applique par conséquent sous forme de frais majoration de circulation comme stipulé sur ledit contrat. Il pourra soit être constaté par un agent, le chauffeur ou bien par le moyen d'un compteur horokilométrique à bord du véhicule comme le permet la [réglementation VTC en vigueur](#) ainsi que les lois [Thévenoud](#) et [Grand Guillaume](#).

Toute attente est facturée 0,83EUR de la minute soit 49.8 EUR l'heure. Le paiement de ces majorations intervient au plus tard au moment de la montée du (des) passagers(s) dans le véhicule. Ou à la fin de la course.

En cas d'absence du client sur le lieu du rendez-vous, au-delà des 15 premières minutes gratuites, sans aucune manifestation de sa part, ni de réponse à l'appel téléphonique du chauffeur, ou autre moyen de communication comme WhatSapp, Viber, par Email, Sms, la prestation sera définitivement perdue, sans possibilité de report et sans pouvoir prétendre à un quelconque remboursement.

6 – QUALITÉ DE SERVICE

Le transport de personnes à titre onéreux est une activité réglementée.

Seuls les véhicules autorisés peuvent effectuer ce service et :

Munis d'un numéro de carte professionnelle délivrée par la préfecture.

Munis d'une attestation d'immatriculation délivrée par le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, Bureau de l'organisation du transport routier de voyageurs / pôle VTC ou de l'ADS.

Munis d'un macaron d'immatriculation apposé au par-brise du véhicule.

www.magic-vtc.fr/com s'engage à réaliser ou à faire réaliser les prestations de transport conformément au bon de réservation et dans le respect de toute réglementation et législation en vigueur.

En cas de sous-traitance, la Société Austral VIP S'assure que les personnes et sociétés auxquelles elle fait appel remplissent les mêmes conditions.

7 – RESPONSABILITÉS

Austral VIP est garantie par une compagnie d'assurance notoirement solvable qui couvre les risques liés à son activité conformément à la réglementation en vigueur.

En cas de litige, la responsabilité de la Société Austral VIP ne pourra être retenue qu'à la condition pour le client de rapporter la preuve d'un comportement fautif de cette dernière et d'un lien de causalité avec le préjudice invoqué.

L'assurance Multirisque illimitée de la société Austral vip couvre les responsabilités liées à l'entreprise.

Le client est responsable de ses actes juridiquement et pénalement.

7 – 1 – RESPONSABILITÉ DU CLIENT ET DES PERSONNES TRANSPORTÉES

Le client s'engage pour lui-même et pour les passagers pour lesquels il a contracté avec **Austral VIP** à se comporter comme un bon père de famille dès la prise en charge, en particulier, en respectant le chauffeur et le matériel de transport ainsi que les dispositions suivantes :

Respect des règles du Code de la Route (port de la ceinture de sécurité, siège auto, réhausseur ...),

Interdiction de fumer, de manger et de transporter des matières dangereuses.

Au besoin, votre chauffeur fera un arrêt sur le trajet.

Interdiction de consommer de l'alcool à bord du véhicule.

Les bagages sont acceptés et demeurent sous la responsabilité du client.

La Société Austral VIP ne pourra être tenue responsable en cas de dégradation et/ou de perte de bagages ou appareil électronique (téléphone, tablette etc).

Toute dégradation au véhicule, du fait du client, sera intégralement à sa charge.

Pour toutes autres dégradations entraînant une immobilisation du véhicule :-
Facturation au réel + Frais d'immobilisation + Manque à gagner en chiffre d'affaires sur une moyenne des 3 derniers mois.

En cas de dégradation entraînant une annulation de la prestation suivante, un forfait fixe de 450,00€ sera appliqué en sus, payable de suite par CB, espèces ou chèque.

Le nettoyage en cas de vomi sera facturé 350,00€ TTC en plus de la prestation payable de suite par CB s'ajoute l' Immobilisation du véhicule à

hauteur de 200,00€ ce qui fera une **somme totale en cas de dégradation de 550,00€ payable de suite par CB.**

Les animaux domestiques, de petites ou grandes tailles, sont acceptés, à conditions d'être dans une cage de transport.

Les chiens d'assistance de grande taille sont admis. Le Transport avec animal sera facturé de 50€.

Le non-respect de ces dispositions engage la responsabilité exclusive du client et des passagers tant à l'égard de **Austral VIP** que des tiers.

La Société Austral VIP décline toute responsabilité concernant les agissements de son client avant et après son transport, se réserve le droit de refuser la prise en charge, ou de débarquer, un passager qui ne respecterait pas ces obligations, ainsi qu'un passager alcoolisé ou faisant preuve d'agressivité verbale ou physique, dans ce cadre toute somme avancée par le client sera définitivement perdue.

Ces frais potentiellement exigibles sont communiqués aux clients en vertu du de consommation **en vertu du Code de la consommation – Article L112-3.**

7 – 2 – RÉCLAMATIONS

Toute réclamation n'est recevable que dans les 5 jours de l'exécution de la prestation de transport concernée. Tout différent relève des Tribunaux au lieu du Siège Social de la Société Austral VIP .

8 – MISE A DISPOSITION / TRANSFERT 8 – 1 – TRANSFERT :

La prestation de transfert commence à l'adresse du siège de la société Austral VIP et s'achève dès l'arrivée du client à l'adresse prévue.

8 – 2 – MISE A DISPOSITION :

Mise à disposition MAD : le transport est en kilométrage limité dans le cadres de mise à disposition à l'heure :

25 kilomètres pour 1 heure de mise à disposition,

125 kilomètres pour 5 heures de mise à disposition. Toute heure commencée est due dans son intégralité.

Nous vous informons que le tarif est une estimation suivant la demande du client. Un devis devra être établi pour la mise à disposition (MAD) et les prix ne sont pas fixes.

Politique de confidentialité, Règlement Général sur la Protection des Données » (en anglais « General Data Protection Regulation » ou GDPR

:

Utilisation des données personnelles collectées

Commentaires

Quand vous laissez un commentaire sur notre site web, les données inscrites dans le formulaire de commentaire, mais aussi votre adresse IP et l'agent

utilisateur de votre navigateur sont collectés pour nous aider à la détection des commentaires indésirables.

Une chaîne anonymisée créée à partir de votre adresse de messagerie (également appelée hash) peut être envoyée au service Gravatar pour vérifier si vous utilisez ce dernier. Les clauses de confidentialité du service Gravatar sont disponibles ici : <https://automattic.com/privacy/>. Après validation de votre commentaire, votre photo de profil sera visible publiquement à côté de votre commentaire.

Médias

Si vous êtes un utilisateur ou une utilisatrice enregistré-e et que vous téléversez des images sur le site web, nous vous conseillons d'éviter de téléverser des images contenant des données EXIF de coordonnées GPS. Les visiteurs de votre site web peuvent télécharger et extraire des données de localisation depuis ces images.

Formulaires de contact

Cookies

Si vous déposez un commentaire sur notre site, il vous sera proposé d'enregistrer votre nom, adresse de messagerie et site web dans des cookies. C'est uniquement pour votre confort afin de ne pas avoir à saisir ces informations si vous déposez un autre commentaire plus tard. Ces cookies expirent au bout d'un an.

Si vous avez un compte et que vous vous connectez sur ce site, un cookie temporaire sera créé afin de déterminer si votre navigateur accepte les cookies. Il ne contient pas de données personnelles et sera supprimé automatiquement à la fermeture de votre navigateur.

Lorsque vous vous connecterez, nous mettrons en place un certain nombre de cookies pour enregistrer vos informations de connexion et vos préférences d'écran. La durée de vie d'un cookie de connexion est de deux jours, celle d'un cookie d'option d'écran est d'un an. Si vous cochez « Se souvenir de moi », votre cookie de connexion sera conservé pendant deux semaines. Si vous vous déconnectez de votre compte, le cookie de connexion sera effacé.

En modifiant ou en publiant une publication, un cookie supplémentaire sera enregistré dans votre navigateur. Ce cookie ne comprend aucune donnée personnelle. Il indique simplement l'ID de la publication que vous venez de modifier. Il expire au bout d'un jour.

Contenu embarqué depuis d'autres sites

Les articles de ce site peuvent inclure des contenus intégrés (par exemple des vidéos, images, articles...). Le contenu intégré depuis d'autres sites se comporte de la même manière que si le visiteur se rendait sur cet autre site.

Ces sites web pourraient collecter des données sur vous, utiliser des cookies, embarquer des outils de suivis tiers, suivre vos interactions avec ces contenus embarqués si vous disposez d'un compte connecté sur leur site web.

Statistiques et mesures d'audience

Utilisation et transmission de vos données personnelles

Durées de stockage de vos données

Si vous laissez un commentaire, le commentaire et ses métadonnées sont conservés indéfiniment. Cela permet de reconnaître et approuver automatiquement les commentaires suivants au lieu de les laisser dans la file de modération.

Pour les utilisateurs et utilisatrices qui s'enregistrent sur notre site (si cela est possible), nous stockons également les données personnelles indiquées dans leur profil. Tous les utilisateurs et utilisatrices peuvent voir, modifier ou supprimer leurs informations personnelles à tout moment (à l'exception de leur nom d'utilisateur-ice). Les gestionnaires du site peuvent aussi voir et modifier ces informations.

Les droits que vous avez sur vos données

Si vous avez un compte ou si vous avez laissé des commentaires sur le site, vous pouvez demander à recevoir un fichier contenant toutes les données personnelles que nous possédons à votre sujet, incluant celles que vous nous avez fournies. Vous pouvez également demander la suppression des données personnelles vous concernant. Cela ne prend pas en compte les données stockées à des fins administratives, légales ou pour des raisons de sécurité.

Transmission de vos données personnelles

Les commentaires des visiteurs peuvent être vérifiés à l'aide d'un service automatisé de détection des commentaires indésirables.

Vos choix

Vous avez le droit de choisir d'accepter ou non les cookies. Cependant, vous devez savoir qu'ils jouent un rôle important dans le fonctionnement de nos services. Par conséquent, si vous refusez ou supprimez des cookies, cela pourrait affecter la disponibilité et le fonctionnement des services.

La plupart des navigateurs Web sont paramétrés pour accepter les cookies par défaut. Si vous le souhaitez, vous pouvez choisir de paramétrer votre navigateur pour supprimer ou rejeter des cookies. Pour cela, reportez-vous

aux instructions fournies par votre navigateur, généralement disponibles dans le menu « Aide » ou « Préférences ». Certains tiers offrent également la possibilité de refuser leurs cookies directement en cliquant sur un lien de désinscription. Vous trouverez plus de détails sur cette possibilité dans le tableau ci-dessous.

Types de cookies et fonctions

Le tableau ci-dessous décrit les différentes catégories de cookies que nos Services utilisent et pourquoi nous les utilisons. La liste des fournisseurs de cookies tiers est fournie uniquement à titre indicatif et n'est pas exhaustive.

Nécessaire : Cookies d'authentification : Ces cookies (y compris le stockage local et les technologies similaires) nous indiquent quand vous êtes connecté, ce qui nous permet de vous montrer les données et caractéristiques appropriées telles que les informations relatives à votre compte, l'historique des parcours et de corriger le paramétrage de votre compte.

Non-Nécessaire : Analyses et recherches : Ces cookies sont utilisés pour comprendre, améliorer et rechercher des produits et Services, y compris lorsque vous accéder au site internet d'Uber et aux sites internet et applications associés à partir d'un ordinateur ou téléphone portable. Nous pouvons par exemple utiliser ces cookies pour comprendre la façon dont vous utilisez les fonctionnalités du site, et segmenter les publics pour des tests de page web. Nous pouvons et nos partenaires peuvent utiliser ces technologies et les informations que nous recevons afin d'améliorer les sites internet, les applications, les produits, les services et les messages publicitaires et comprendre la façon dont vous les utilisez.